

Matthieu Orphelin
Député de Maine-et-Loire
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Courbevoie, le 16 décembre 2021

Monsieur le Député,

Par courrier du 20 octobre dernier, vous interrogez ENGIE sur ses ambitions en termes d'accompagnement de ses collaborateurs français à la mobilité durable. Je vous en remercie.

ENGIE s'est doté d'une stratégie forte dans la réduction des émissions de CO₂ sur l'ensemble de ses scopes afin d'atteindre le net-zéro carbone d'ici 2045.

Cette ambition s'inscrit dans un véritable projet de transformation de l'entreprise dont les collaborateurs sont parties prenantes. Aussi, ENGIE se dote d'un objectif spécifique de réduction des émissions de CO₂ liées aux modes de travail et vise le net-zéro carbone d'ici 2030. Cet objectif couvre notamment les déplacements domicile-travail. Un reporting annuel des émissions s'opère dans chacune de nos entités, qui ont la responsabilité de définir les plans d'actions associés avec leurs collaborateurs.

Le forfait mobilités durables est un des outils examiné par certaines de nos entités françaises qui se sont engagées dans des pilotes pour assurer un déploiement répondant aux attentes de nos collaborateurs et aux exigences du Groupe en termes de sécurité.

C'est le cas par exemple de notre centre de recherche du CRIGEN basé à Stains (93) qui, depuis le 1^{er} novembre, le propose à ses collaborateurs tout en veillant étroitement à la sécurité des utilisateurs de vélos. En contrepartie d'une prise en charge forfaitaire des déplacements domicile-travail à vélo, les collaborateurs doivent s'engager à respecter l'intégralité des dispositions d'une charte d'engagement sur leurs comportements routiers, l'utilisation d'équipements de sécurité, la formation et l'entretien du vélo. Le retour d'expérience de ce pilote sera partagé auprès d'autres entités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération et en notre plein engagement dans l'accompagnement de nos collaborateurs dans la réduction des émissions de CO₂ liées à leur mode de travail chez ENGIE.

